

riale et Royale Apostolique. En Foi de quoi, Nous avons signé les Prê-
sentes de notre Main, et y avons fait apposer le Cachet de nos Armes.

Fait à *Versailles*, le Trois *Septembre*, Mil Sept Cent Quatre
Vingt Trois.

(L. S.) LE COMTE DE MERCY ARGENTEAU.

NOUS, Ministres Plenipotentiaires de Sa Majesté Impériale de
Toutes les *Russies*, ayant servi de Mediateurs à l'Ouvrage de
la Pacification, déclarons que le Traité de Paix, signé aujourd'hui à
Versailles, entre Sa Majesté *Britannique* et Sa Majesté *Catholique*, avec
les deux Articles Separés y annexés, et qui en font Partie, de même
qu'avec toutes les Clauses, Conditions et Stipulations qui y sont
contenues, a été conclu par la Mediation de Sa Majesté Impériale de
Toutes les *Russies*. En Foi de quoi, Nous avons signé les Présentes
de notre Main, et y avons fait apposer le Cachet de nos Armes.

Fait à *Versailles*, le Trois *Septembre*, Mil Sept Cent Quatre Vingt
Trois.

(L. S.) PRINCE IWAN BARIATINSKOY.

(L. S.) A. MARCOFF.